

# **PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE EN TEMPS DE PANDÉMIE COVID-19**

**COLLÈGE LA CITÉ**

Mis à jour le 10 septembre 2021



<b>PRÉAMBULE</b>	3
<b>RENSEIGNEMENTS SUR LES PROTOCOLES (DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE GESTION DES ÉCLOSIONS) EN VIGUEUR DANS LES SITUATIONS D'URGENCE</b>	4
DIRECTIVES	4
DES STRUCTURES, DES PROTOCOLES ET DES MESURES BARRIÈRES POUR FAIRE FACE À L'URGENCE SANITAIRE	4
DES ÉQUIPES STRATÉGIQUES ET DES COMITÉS DE GESTION OPÉRATIONNELLE EFFICACES	4
DES PROTOCOLES ET DES MESURES BARRIÈRES POUR LUTTER CONTRE LA COVID-19	5
DES MESURES DE LIMITATION D'ACCÈS AU CAMPUS	5
MÉCANISMES DE COMMUNICATION ET DE MISE À JOUR SUR LES IMPACTS AVEC LA COVID-19	7
LE SITE WEB - La Cité: Accueil	7
LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES	8
L' AFFICHAGE VISUEL SUR LES CAMPUS	8
LES PLATEFORMES D'APPUI PÉDAGOGIQUE	8

---

## PRÉAMBULE

---

Ce document décrit de manière transparente et détaillée les mesures de santé et sécurité mises en place en cas de situation d'urgence, telle que celle de la pandémie de la COVID-19 et ce, afin de garantir la continuité des apprentissages au Collège La Cité.

Le présent plan de continuité pédagogique du Collège La Cité s'adresse particulièrement aux étudiants et aux membres du personnel.

Ce document est disponible, en accès libre, sur le [site web du Collège](#).

Le présent document est organisé en quatre sections :

1. Les directives et protocoles mis en place à La Cité en temps de COVID-19 ;
2. Le plan de continuité pédagogique détaillé et échelonné sur 3 niveaux : stade 1, stade 2 et stade 3 ;
3. Une banque de ressources disponibles pour les services aux étudiants et pour les services aux employés ;
4. Les personnes à contacter, si une situation d'urgence se déclare.

---

# RENSEIGNEMENTS SUR LES PROTOCOLES (DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE GESTION DES ÉCLOSIONS) EN VIGUEUR DANS LES SITUATIONS D'URGENCE

---

Le Collège La Cité a mis en place des directives, des procédures et des protocoles afin de permettre la continuité des activités et de garantir le maintien des mesures de santé et sécurité pour les étudiants et les membres du personnel.

## 1. DIRECTIVES

Deux (2) directives majeures encadrent la poursuite des activités du Collège dans les circonstances liées à la COVID-19 :

- a. [La directive sur le travail à domicile](https://www.collegelacite.ca/directives/humaines/rh-16) : <https://www.collegelacite.ca/directives/humaines/rh-16>
- b. [La directive sur la vaccination obligatoire contre la COVID-19](https://www.collegelacite.ca/directives/humaines/rh-18) : <https://www.collegelacite.ca/directives/humaines/rh-18>

Les directives sont publiées sur le site web du Collège dans la section [Directives administratives liées aux ressources humaines](#).

## 2. DES STRUCTURES, DES PROTOCOLES ET DES MESURES BARRIÈRES POUR FAIRE FACE À L'URGENCE SANITAIRE

Le Collège La Cité a ajusté ses processus internes afin de réagir rapidement à l'évolution de la situation. Les différents comités en place agissent ainsi de façon concertée pour assurer une saine gestion de la situation sanitaire et assurer une continuité de services en tant de pandémie.

### a. DES ÉQUIPES STRATÉGIQUES ET DES COMITÉS DE GESTION OPÉRATIONNELLE EFFICACES

La priorité de La Cité est la santé et la sécurité de ses employés et des étudiants sur le campus. En plus de ces comités de gestions stratégiques et opérationnels habituels, le Collège a mis sur pied un comité spécial afin de gérer la situation pandémique, ses impacts et son déroulement au Collège. La Cité s'est dotée d'un Comité de contrôle d'éclosion et de surveillance de la COVID-19 (CCESC) et d'un Comité de planification et de retour.

Le CCESC assure les suivis d'enquêtes nécessaires dans le but de limiter la propagation du virus lors d'une déclaration d'un cas potentiel ou confirmé de COVID-19 dans les installations du Collège. Il communique avec le bureau de Santé publique Ottawa (SPO) et revoit, au besoin, les processus et les procédures en lien avec la COVID-19. La

Cité a également mis en place un protocole conformément aux directives des autorités en matière de santé publique afin de réduire le risque de transmission de la COVID-19. le [protocole en cas d'éclosion](#) guide les actions et les démarches à entreprendre en cas de situation d'urgence en lien avec la COVID-19, qui peuvent mener jusqu'à la fermeture de toute ou partie des campus le cas échéant, le document a été mis à jour en date du 31 août 2021

*b. DES PROTOCOLES ET DES MESURES BARRIÈRES POUR LUTTER CONTRE LA COVID-19*

Le Collège La Cité s'est doté de procédures et de protocoles afin d'encadrer les gestes barrières nécessaires à la lutte contre la COVID-19.

Les gestes à adopter sont décrits dans les liens ci-après :

[Procédure d'accès et de fonctionnement au travail – COVID-19 \(PDF\)](#) - Mis à jour septembre 2021

- i. [Équipement de protection individuelle \(PDF\)](#) - Mis à jour le 27 août 2021
- ii. [Procédure de désinfection – COVID-19 \(PDF\)](#) - Mis à jour le 27 août 2021
- iii. [Procédure sur le port du masque \(PDF\)](#) - Mis à jour le 27 août 2021
- iv. [Produits fréquemment utilisés COVID-19 \(PDF\)](#) - Mis à jour en septembre 2021
- v. [Formation sur les mesures de santé et sécurité](#) - Mis à jour le 30 août 2021
- vi. [Protocole en cas d'éclosion de la COVID-19](#) - Mis à jour le 31 août 2021

*c. DES MESURES DE LIMITATION D'ACCÈS AU CAMPUS*

Afin de stopper la propagation du virus, le Collège a mis en place un certain nombre de contrôles à l'entrée des campus. Avant de se rendre sur les campus, les étudiants et les membres du personnel doivent remplir le Formulaire d'autoévaluation. (Accessible uniquement depuis le compte employé ou étudiant)

## QUESTIONNAIRE D'AUTOÉVALUATION – ACCÈS AU CAMPUS

VISUALISER LES 12 MESURES À SUIVRE

Choisir le campus à visiter :

Avez-vous obtenu un test positif à la Covid au cours des 14 derniers jours?

- Oui
- Non

Présentez-vous actuellement des symptômes de la Covid tels que: fièvre, toux, difficulté à respirer?

- Oui
- Non

Avez-vous voyagé à l'extérieur du pays au cours des 14 derniers jours?

- Oui
- Non

Au cours des 14 derniers jours, avez-vous été en contact physique étroit de moins de 2 mètres et pendant plus de 15 minutes avec une personne qui présente des symptômes de la Covid ou qui a été testé positif au virus?

- Oui
- Non

Êtes-vous vacciné contre la Covid?

- Oui
- Non

Combien de doses avez-vous reçu?

- 1
- 2 doses depuis 14 jours civils ou moins
- 2 doses depuis plus de 14 jours civils

Consignes à respecter sur le campus :

- Je porterai un masque
- Je respecterai la distanciation de deux mètres
- Je respecterai les consignes de lavage des mains

Je m'engage à suivre ces consignes.

Nous vous informons que le Collège La Cité collecte et utilise les réponses que vous avez fournies en répondant au présent questionnaire strictement pour gérer les accès à ses campus. Le Collège conserve, pour toute la durée de la pandémie, les informations recueillies à votre sujet pour respecter ses obligations légales envers le gouvernement de l'Ontario. En contrepartie, le Collège s'engage à détruire toutes les informations collectées par l'entremise de ce questionnaire au plus tard 120 jours après la fin de la présente pandémie.

Si la personne qui remplit le formulaire obtient un écran vert, alors elle peut se rendre sur les campus.

Les portes d'accès sont limitées et indiquées dans la section [Accès au campus](#). Toutes les personnes qui entrent sur les campus doivent respecter la signalisation et les protocoles sanitaires en place. En cas de symptômes ou de contact direct avec une personne atteinte de la COVID-19, les personnes concernées ont la responsabilité de le signaler à travers le [Formulaire d'autodéclaration](#) prévu à cet effet. L'ensemble de ces documents sont disponibles uniquement sur le portail employé ou sur le portail étudiant (sur l'écran d'accueil).

### 3. MÉCANISMES DE COMMUNICATION ET DE MISE À JOUR SUR LES IMPACTS AVEC LA COVID-19

Depuis le début de la pandémie, les équipes du Collège La Cité ont déployé diverses stratégies de communication afin d'informer et d'engager la communauté collégiale dans la lutte contre la COVID-19. La Cité s'engage à établir et à maintenir un plan de communication avec tous les employés, les étudiants, les partenaires, les clients, les visiteurs, les entrepreneurs et les bénévoles les informant de l'évolution de la situation de la pandémie et des mesures d'intervention planifiées par La Cité.

Parmi les mécanismes de communication actifs et efficaces, on retrouve :

#### *a. [LE SITE WEB - La Cité: Accueil](#)*

Le site web centralise toute l'information disponible sur l'impact de la COVID-19 au Collège La Cité. Ouvert à tous, facile d'accès et disponible 24h/24, le site web est constamment mis à jour afin de tenir la communauté informée sur l'évolution de la situation.

Le Collège s'efforce de mettre à jour régulièrement les sections d'informations publiques que ce soit dans la section [Mise à jour COVID](#) qui reprend la publication des directives, les messages de la Présidente Directrice-Générale aux étudiants et aux membres du personnel.

Le Collège a également créé deux foires aux questions, une [FAQ pour les étudiants](#) et une [FAQ pour les membres du personnel](#) afin de répondre aux questions et inquiétudes fréquentes des membres de la communauté. La Cité tient aussi un décompte du [nombre de cas actifs](#) sur ses campus (le cas échéant) afin de communiquer clairement et de manière transparente sur les éventuelles contaminations qui pourraient survenir.

Concernant toutes les autres questions qui pourraient survenir de la part des étudiants, le Collège a mis en place une [Aide mémoire](#) virtuelle qui est une base de connaissances qui aiguille les étudiants vers les bonnes ressources. Enfin, le Collège s'efforce de tenir toute sa communauté informée sur le [statut des activités au Collège](#) disponible en temps réel et ce à travers un lien dynamique, mis à jour régulièrement.

### *b. LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES*

Le Collège a à cœur de tenir sa communauté informée sur l'évolution de la situation. La Cité est consciente qu'étudiants et membres du personnel ont chacun leurs automatismes pour prendre connaissance de l'information, c'est pourquoi Le Collège opte pour une diversification de ses canaux de communication. Ainsi, en plus du site web du collège et du système de messagerie électronique interne, le collège mise aussi sur l'utilisation des réseaux sociaux pour rejoindre le plus grand nombre ([Facebook](#) et [Twitter](#)).

Les étudiants ou membres du personnel qui ont des questions générales en lien avec la COVID-19 peuvent être envoyées à l'adresse [covid19@lacitec.on.ca](mailto:covid19@lacitec.on.ca)

### *c. L'AFFICHAGE VISUEL SUR LES CAMPUS*

Afin d'informer la communauté collégiale des consignes à respecter sur les campus, le Collège a entrepris une campagne d'affichage dont voici [quelques exemples](#).

### *d. LES PLATEFORMES D'APPUI PÉDAGOGIQUE*

Dans un contexte de pandémie, l'accompagnement est essentiel pour la réussite. C'est pourquoi le Collège a développé des portails d'appui à destination des étudiants [Apprendre à la Cité](#) et des professeurs [Enseigner à La Cité](#).

Afin d'appuyer le retour en classe et sur campus, le Collège a développé [un guide de retour pour les étudiants](#), [un guide de retour pour les professeurs](#) et [un guide de retour pour les employés](#).